

des faiblesses d'ordre structurel des marchés canadiens, par rapport au fonctionnement de modèles économiques classiques.

M. Bouey a également affirmé que la forte demande, notamment dans l'Ouest, contribue à alimenter l'inflation. Il a signalé le premier rang occupé par le Canada dans la dernière décennie relativement à la croissance de l'emploi, et le resserrement du marché du travail, notamment en ce qui a trait aux travailleurs qualifiés.

Productivité

Les trois témoins ont tous reconnu que la faiblesse de la productivité enregistrée après la crise déclenchée par l'OPEP peut aussi avoir contribué à l'inflation. Ils ont signalé qu'une meilleure augmentation de la productivité pourrait atténuer les tensions inflationnistes de deux façons; premièrement, cela pourrait réduire directement les coûts réels de production; deuxièmement, cela pourrait augmenter les biens et les services existants, ce qui atténuerait les pressions de la demande. Alors que les causes de la faible croissance de la productivité enregistrée par le passé demeurent quelque peu mystérieuses pour les économistes, M. Bouey a avancé que les augmentations brutales du prix de l'énergie, au cours de la dernière décennie, ont peut-être entraîné la désuétude d'une certaine partie des moyens de production. M. Slater a fait remarquer que même si l'économie a connu des investissements considérables ces dix dernières années, ce fut en majeure partie dans des projets de grande envergure dont le rendement est à long terme et dans des projets d'amélioration de l'environnement dont les répercussions du point de vue de la productivité sont à peu près imperceptibles. Il a déclaré que l'économie de la prochaine décennie allait être marquée par des investissements sans précédent et qu'il était, en conséquence, impératif de ne pas réduire le taux d'épargne canadien et de limiter l'utilisation que le gouvernement fait de cette épargne.

Attentes

Les témoins s'entendaient à l'unanimité pour dire que des attentes bien ancrées avaient aussi contribué au taux actuel d'inflation. Selon M. Bouey, la seule solution, devant cette surenchère inflationniste, est une période prolongée d'inflation plus faible. Pour reprendre ses propos, il a fallu 15 ou 20 ans pour créer ces attentes, et il faudra du temps pour les faire disparaître. M. Stewart estime qu'elles font maintenant partie de la structure de l'économie et qu'il n'y a aucune solution rapide et facile.

Prix de l'énergie

Outre leur incidence possible sur la productivité, les hausses du prix de l'énergie auraient contribué directement à l'inflation. En particulier, à la fin de 1978 et au début de 1979, le prix mondial du pétrole a augmenté de 150%. Selon M. Stewart, cette hausse a exercé des pressions inflationnistes dans tout le monde occidental. L'économie canadienne, pour sa part, a dû absorber des augmentations plus fortes et plus rapides des prix de l'énergie des importations.

Politique monétaire

Malgré les efforts avoués de la Banque du Canada pour lutter contre l'inflation, il se pourrait que la politique monétaire ne soit pas entièrement étrangère aux problèmes actuels d'inflation. Le gouverneur de la Banque a déclaré au Comité que la décision de laisser le taux de change canadien baisser

ces quatre ou cinq dernières années par rapport au dollar américain a contribué à l'inflation à cause des pressions exercées par la demande des marchés d'exportation et de l'augmentation des prix des importations. Le gouverneur a avoué que la décision prise l'an dernier de laisser fléchir les taux d'intérêt canadiens pour suivre les taux américains a peut-être été une erreur. La politique monétaire aurait dû probablement être très ferme jusqu'à la fin de l'an dernier. En ce qui concerne la politique adoptée par la Banque au cours des dernières années, M. Bouey a déclaré que les réductions prévues de la masse monétaire ont peut-être été trop progressives; il a ajouté que les objectifs avaient été atteints chaque année, ce qui est quelque peu embarrassant quand on considère que les résultats ne sont pas ce qu'ils devraient être.

B. Recommandations en matière de politique

Les témoins ont été remarquablement unanimes dans leurs propositions visant à juguler l'inflation. En particulier, tous trois ont préconisé une démarche progressive. M. Slater a déclaré que, selon le Conseil économique, il faut retenir une démarche et une politique équilibrées, comprenant des restrictions d'ordre monétaire et financière, ainsi que d'autres politiques. Pour M. Bouey, on pourrait faire appel à une politique financière et à toutes sortes d'autres politiques plus précises influant sur le comportement des particuliers, des entreprises et des syndicats sur le marché en même temps qu'à une politique monétaire adéquate pour remédier à l'inflation. En des termes plus généraux, M. Stewart a parlé de la nécessité d'utiliser tous les moyens traditionnels à notre disposition, c'est-à-dire la politique monétaire, la politique financière etc., pour sortir de cette situation déplorable et éliminer graduellement l'inflation tout en essayant de minimiser les coûts en termes de perte réelle de revenu et d'emplois.

La riposte fiscale

Le budget présenté en octobre dernier prévoyait un déficit budgétaire de l'ordre de \$10,3 milliards. Selon les témoins que nous avons entendus, un déficit moins imposant contribuerait sans doute à faire baisser l'inflation. Comme l'augmentation des prix semble être imputable à une demande trop forte, un déficit plus raisonnable atténuerait sans doute les pressions inflationnistes en faisant diminuer la demande. M. Stewart, par exemple, a souligné que l'essor que connaissent actuellement l'Ouest du Canada et certains secteurs d'exportation se traduit, dans d'autres secteurs, par une relance de l'inflation. Des politiques fiscales destinées à faire baisser la demande dans ces secteurs, soit par une réduction des dépenses, soit par une augmentation des impôts, aideraient sans doute à combattre l'inflation. Nos témoins ont signalé que des mesures fiscales bien appliquées seraient sans doute plus équitables et plus efficaces à cet égard que des politiques monétaires. Cette décision constitue sans doute en elle-même un choix important dans l'orientation générale.

Quant aux dépenses fédérales, M. Stewart a réaffirmé l'objectif que s'est fixé le gouvernement de limiter, à tout le moins, la croissance des dépenses au taux de croissance du PNB. Comme il l'a souligné, cette politique a entraîné une réduction des dépenses engagées au titre des nouveaux programmes, dépenses qui ne représentent d'ailleurs que 1½% des dépenses totales de l'année précédente. Certains témoins ont toutefois fait remarquer qu'il sera peut-être fort difficile de réduire